



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOMAGNE ZONE INDUSTRIELLE, 32700 LECTOURE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2014

**Rapport présenté par Gérard DUCLOS,
Président du SYNDICAT**



Ce rapport est établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il doit être mis à la disposition du public des collectivités adhérentes



SOMMAIRE

- I - PRESENTATION DU SYNDICAT
- II - COMPETENCES EXERCEES
- III - ORGANISATION DU SERVICE
- IV - PRESTATAIRES
- V - INDICATEURS TECHNIQUES
- VI - PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION
- VII - COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC
- VIII - EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- IX - BILAN ET PERSPECTIVES





I - PRESENTATION DU SYNDICAT



COMPOSITION DU SIDEL






Collectivités adhérentes	Nombre de Communes
Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise	43
Communauté de Communes Bastides de Lomagne	13
TOTAL	56



II – LES COMPETENCES EXERCEES

COMPETENCES	NATURE DES DECHETS		
	Ordures Ménagères	Produits recyclables	Déchetteries
Collecte	SIDEL	SIDEL	SIDEL
Transport	TRIGONE	TRIGONE	TRIGONE
Traitement	TRIGONE	TRIGONE	TRIGONE
Matériel de Collecte	SIDEL	SIDEL	SIDEL
Entretien du Matériel	SIDEL	SIDEL	SIDEL

LES OBJECTIFS FIXES

-  Qualité du service aux usagers
-  Maîtrise des coûts
-  Achat et entretien du Matériel
-  Hygiène et Sécurité
-  Communication

Le Syndicat dispose de 4 déchetteries situées dans les chefs lieux des 4 cantons



Fleurance (32500)
ZA du Berdoulet



Lectoure (32700),
Zone Industrielle



Saint Clar (32380)
« Manot »



Miradoux (32340)
« Rounat »



III – ORGANISATION DU SERVICE

	FLEURANCE LECTOURE (10 068 habitants)	SAINT CLAR LA ROMIEU (1 572 habitants)	AUTRES SECTEURS (10 526 habitants)
Fréquence et mode de collecte des OM	1 fois par semaine en porte à porte (C1)		1 fois par semaine en points de regroupement (C 1)
Contenants	Bacs individuels		Bacs collectifs
Fréquence et mode de collecte des Produits recyclables	1 fois par semaine en porte à porte (C 1)	1 fois toutes les deux semaines en porte à porte (C 0,5)	1 fois toutes les deux semaines en points de regroupement (C 0,5)
Contenants	Bacs individuels ou caissettes		Bacs collectifs
Fréquence et mode de collecte du verre	Toutes les trois semaines environ et à la demande en cas de nécessité (collecte en apport volontaire)		
Contenants	Colonnes aériennes ou enterrées		

Les campings et les collectivités qui ne sont pas assujetties à la TEOM (Communes, Hôpitaux, Maisons de retraite, collèges et lycées) qui ont sollicité une fréquence plus importante de ramassage des ordures ménagères sont soumis au règlement d'un redevance spéciale. Les ordures ménagères et les collectes sélectives sont déposées au quai de transfert de PAULHAC et sont prises en charge par Trigone pour leur transport et leur traitement : Les déchets ultimes sont enfouis à Pavie et les produits recyclables triés au Centre de Tri de Trigone à Auch et dirigés vers différentes filières de traitement.

Le matériel de collecte

	2013	2014
BOM	6	5
Camion Plateau	1	1
Laveuse	1	1
Véhicules de service	3	3
Chariot élévateur	1	1
Bacs OM	1 419	1 405
Bacs CS	919	996
Colonnes à verre	154 (dont 28 enterrées)	163 (dont 30 enterrées)



L'entretien



L'entretien des véhicules est assuré en régie. La réparation des véhicules est effectuée essentiellement par les agents du SIDEL expérimentés, seuls les dépannages nécessitant un matériel spécifique sont réalisés par des intervenants extérieurs. Les contenants défectueux sont systématiquement signalés par les agents de collecte, leur remplacement ou leur réparation sont également effectués en régie. Les bacs et les colonnes à verre sont régulièrement lavés et désinfectés.

BACS OM	4 fois/an
BACS CS	2 fois/an
COLONNES A VERRE	1 fois/an

La laveuse est équipée d'un karcher qui permet de nettoyer les colonnes à verre ainsi que d'une cuve dans laquelle les bacs sont placés pour être entièrement lavés. L'utilisation de produits spécifiques permet d'assainir l'intérieur des conteneurs.

Les déchetteries

Les sites sont sous la surveillance d'un gardien. Leur gestion est assurée par le SIDEL. L'accès des ménages est gratuit. Les déchets des professionnels ne sont acceptés qu'en quantité limitée et moyennant une participation financière (à l'exception du carton qui peut être déposé gratuitement) et uniquement sur le site de Miradoux (compte tenu de l'ouverture d'une déchetterie pour les professionnels sur la commune de Fleurance). Les apports sont acheminés vers des filières pour être valorisés. Ce transfert est effectué par TRIGONE

qui assure le transport et le traitement. Seuls les prestataires chargés de la valorisation des lampes, des cartouches, des textiles, des cartouches nespresso et des piles ont conventionné directement avec le SIDEL et assurent un service gratuit.

Les déchets autorisés sur les sites

- Les encombrants et le tout venant (TV)
- L'électroménager et les déchets électrique et électronique (DEEE)
- La ferraille (Fe)
- Le bois (B) – sauf sur le site de Miradoux –
- Le papier et le carton (PC)
- Les déchets verts (DV) – tontes et petits branchages –
- Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) –uniquement sur le site de Fleurance –
- Les gravats (GR)
- Les cartouches d'encre
- Les cartouches nespresso
- Les ampoules et les néons
- Le textile
- Les huiles usagées alimentaires et de vidange
- Les batteries
- Les filtres à huile
- Les radios
- Les piles
- Les déchets ménagers spéciaux (acides, solvants, produits non identifiés, comburants, aérosols, produits pâteux et produits phytosanitaires)
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) : lancettes, aiguilles, seringues avec aiguille solidaire....)



IV – LES PRESTATAIRES

Les services

Le SIDEL a conventionné avec sept fournisseurs qui ont pour mission : La collecte et le transport du verre, le transport et le recyclage des cartouches d'encre, le transport et le recyclage des piles, le transport et le recyclage des ampoules et des néons, le transport et le recyclage des cartouches nespresso, le transport et le recyclage des textiles.



Seule la collecte et le transport du verre est un service payant. Le transporteur effectue régulièrement des tournées (toutes les trois semaines environ) pour collecter le verre déposé par les usagers dans les 163 colonnes mises en place sur tout le territoire du SIDEL. Ces apports sont ensuite acheminés vers la VOA (verrerie d'Albi) pour être recyclés. Les autres fournisseurs assurent gratuitement les enlèvements, le transport et la valorisation des produits.



Coût et durée des contrats

Entreprises	Nature des Prestations	Type et durée du contrat	Echéance	Coût (TTC) (€) 2014	Evolution du coût (2013/2014)
SPL (TRIGONE) (verre)	Collecte et Transport du verre	Consultation (article 28) procédure adaptée (4 ans)	1/05/2017	48 203	+ 4,29%
SOCIETE COLLECTORS (capsules Nespresso)	Fournitures contenants, Enlèvements et recyclage	Bon de commandes durée indéterminée	-	-	-
SOCIETE RECYLUM (lampes et ampoules)	Fournitures contenants, Enlèvements et recyclage	Bon de commandes (3 ans renouvelable)	7/06/2016	-	-
SOCIETE PROXYL (cartouches d'encre)	Fournitures contenants, Enlèvements et recyclage	Bon de commandes (3 ans renouvelable)	4/07/2016	-	-
COREPILE (piles)	Fournitures contenants, Enlèvements et recyclage	Bon de commandes (1 an renouvelable)	3/08/2015	-	-
CRTG (Le Relais-Textiles)	Fournitures contenants, Enlèvements et recyclage	Bon de commandes (1 an renouvelable)	7/02/2015	-	-



V – INDICATEURS TECHNIQUES

Tonnages des déchets collectés

TYPE DE DECHETS	POIDS (tonnes)	%/TOTAL	KG/HAB SIDEL (22 166 hab)	KG/HAB DEPARTEMENT (203 403 hab)
Ordures ménagères	5 404	73,25%	243,80	245,89
Produits recyclables	966	13,10%	43,58	46,11
Verre	809	10,97%	36,50	34,76
Refus de tri	198	2,68%	8,93	10,31
TOTAL	7 377	100,00%	332,80	337,07

Des résultats performants pour l'année 2014 par rapport à la moyenne départementale avec

UNE PLUS FAIBLE QUANTITE D'OM COLLECTEES

UN TAUX DE REFUS PLUS BAS

La quantité d'emballages recyclés du SIDEL reste plus faible que celle enregistrée sur le département. Toutefois, le tri sélectif est de meilleure qualité. Les bacs operculés permettent de limiter le taux de refus

Comparatif N-1

TYPE DE DECHETS	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	Delta 2013/2014
Ordures ménagères	5 427	5 404	- 0,42%
Produits recyclables	1 013	966	- 4,64%
Verre	799	809	+ 1,25%
Refus de tri	158	198	+ 25,33%
TOTAL	7 397	7 377	- 0,27%

L'objectif fixé de 250 kg d'ordures ménagères produites par habitant et par an a été atteint l'année dernière. Les quantités se maintiennent et le montant de la surtaxe appliquée au-delà de 250 kg/an/hab n'est plus facturée depuis deux ans. Toutefois, un effort reste à faire sur la prévention de la production de déchets à la source pour limiter la quantité d'ordures ménagères destinées à être acheminées au Centre d'Enfouissement (déchets ultimes). Des pistes d'amélioration sont envisagées notamment par les actions de communication mises en place au niveau départemental et sur le territoire du SIDEL.

Le Taux de refus est en nette progression (8,93 kg/an/hab contre 7,13kg/an/hab en 2013 et 4,46 kg/an/hab en 2012) et il apparait une baisse de 4,64% sur la collecte des produits recyclables par rapport à l'année précédente. Une nouvelle communication sur les consignes de tri devra être réalisée pour obtenir de meilleurs résultats.



Collecte 2014 des Emballages recyclables par flux (tonnes)
(hors verre)



ACIER → 35,67 T



← ALUMINIUM →
3,52 T



← CARTON →
212,22 T



↑ REFUS
198,42 T



↑ BRIQUES
14,77 T



→ JMR → 564,39 T



→ PLASTIQUE → 118,32 T
Bouteilles et flacons



← PLASTIQUE →
Autres emballages
17,25 T

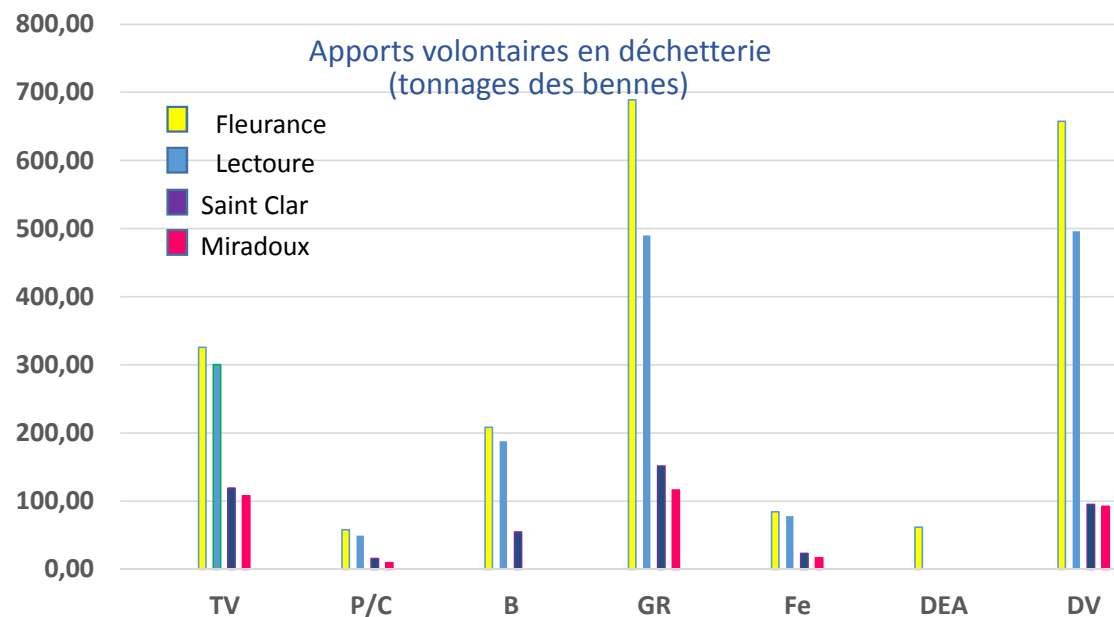
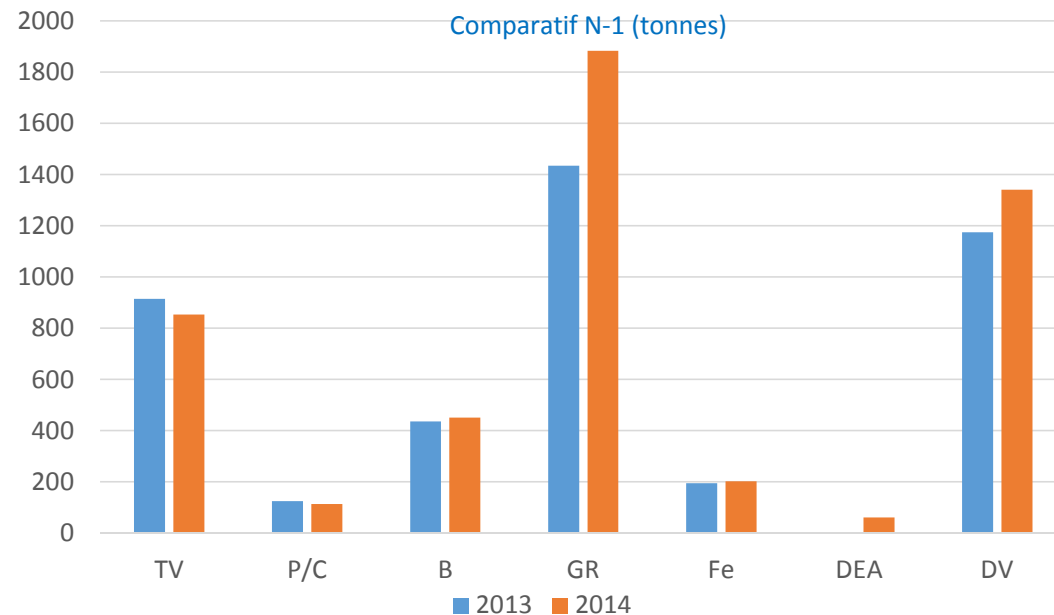


	2013 (22 147 hab)	2014 (22 166 hab)
Total collecté (tonnes)	1 172,20	1 164,56
Ratio kg/habitant	52,93	52,54



Collecte du verre – prestation de service – Années 2013 - 2014

	2013	2014	Delta 2013/2014
Tonnages collectés	799	809	+ 1,25%
Ratio kg/hab	36,08	36,50	+ 1,16%
Coût du Service (€ TTC)	46 221	48 203	+ 4,29%
Vente du verre (€ TTC)	24 510	25 832	+ 5,39%
DEFICIT (€)	21 711	22 371	+ 3,04%



On relève une baisse du tout venant sur l'ensemble des déchetteries, ce qui est positif. Les DEA (déchets d'éléments d'ameublement) sont collectés depuis janvier uniquement sur la déchetterie de Fleurance. On note également une nette progression du tonnage des gravats et des déchets verts suite à l'ouverture du nouveau site de Fleurance.

Apports volontaires (Tonnes) des DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques)

2014	FLEURANCE	LECTOURE	SAINT CLAR	MIRADOUX
(tonnages collectés)	83,41	72,75	22,32	15,08



Apports volontaires (Kilogrammes) des DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

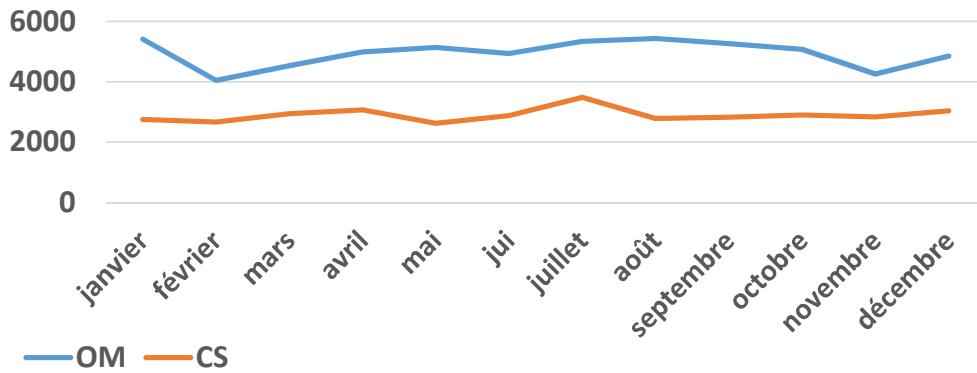
	Acides	Bases	Solvants	Pâteux	Phyto-sanitaires	Aérosols	Combustibles	Non identifiés	Néons	Huiles Alimentaires usagées	Batteries	Filtres usagés
FLEURANCE	84	33	1 392	7 110	959	388	97	304	145	1 104	-	249
LECTOURE	66	14	1 429	6 075	1 048	334	44	109	447	736	803	925
SAINT CLAR	25	-	750	1 861	265	212	19	81	96	184	-	120
MIRADOUX	-	-	212	2 056	429	131	32	38	-	-	-	251

Apports volontaires (Kilogrammes) en déchetteries des matériaux collectés par les prestataires du SIDEL

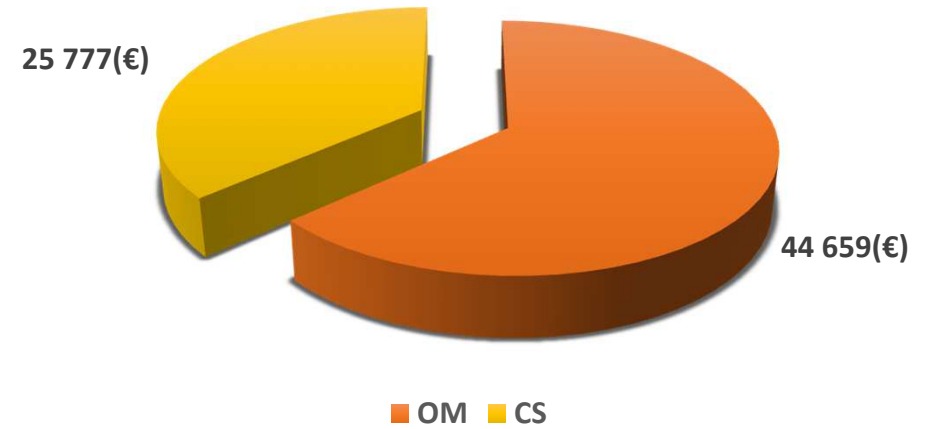
	Piles	Textile	Lampes	Capsules Nespresso	Cartouches d'encre
FLEURANCE	492	-	145	-	150
LECTOURE	-	4 713	-	80	260
SAINT CLAR	269	1 337	96	88	-
MIRADOUX	-	639	-	-	-



Distance parcourue en régie par flux (km) année 2014

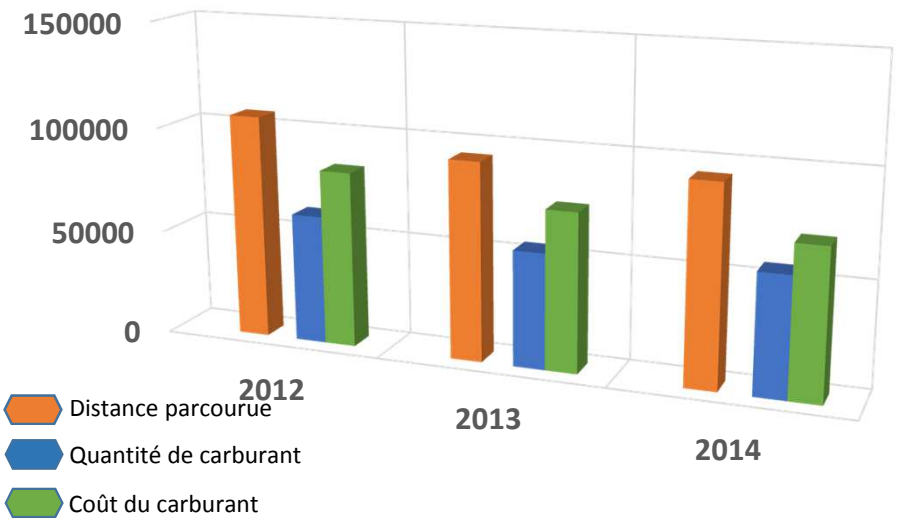
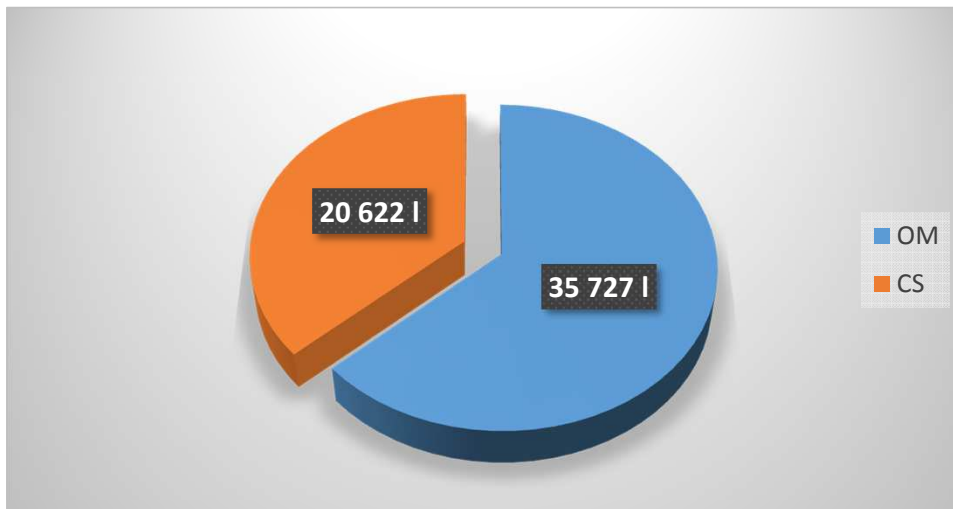


Coût du carburant 2014 par flux (€)



Comparatif N-1

Carburant utilisé en 2014 par flux (litres)





VI – LA PREVENTION DES DECHETS EN 2014

→ ambassadeur TRIGONE arrivé en Juin 2014

- **COMMUNICATION:**

- Actualisation des documents de communication:

- Flyer : Présentation déchèterie
- Flyer : Présentation compostage

- Participation à des manifestations nationales :

- la semaine des DEEEGLINGUES (13, 16, 18, 19 Juin 2014)
- la semaine européenne de réduction des déchets (22, 25, 27, 28 et 29 Novembre 2014)



- Stands sur les marchés du Sidel (à 5 reprises)
- Réunion de sensibilisation auprès des agents des CCAS de Lectoure et Miradoux
- Création et remise de documents de communication aux campings du SIDEL
(pour 4 campings : 90 affichettes bilingues sur le tri)
- Interventions auprès de scolaires :
école de Lectoure, centre de loisirs de Montestruc et Fleurance, Impro de Pauilhac



COMPOSTAGE

- **Individuel :**

- Mise en place de journées de distribution avec formation au compostage
→ 62 composteurs distribués en 2014
- Enquête auprès des personnes ayant pris un composteur au SIDEL en 2013 :
19 questionnaires envoyés → 5 personnes ont répondu

- **Collectif:**

- Étude sur la création d'une aire de compostage collectif pour la cité Bagatelle de Lectoure
- Enquête auprès des habitants
- Formation de deux référents « habitant »
- Inauguration en Mai dernier de l'aire avec 10 foyers participants



Deux poules pour réduire les déchets

- Visite des 8 foyers témoins présents sur le territoire du SIDEL:
 - 950 kg de déchets détournés
 - 2300 œufs ramassés
 - Soit en moyenne : 13 kg /foyer / mois
- Présentation de l'action auprès des habitants du SIDEL lors de 4 marchés :

42 inscriptions

- Distribution des premières poules : Vendredi 6 Juin à Auch

29 familles au total dont 10 du Sidel

VII – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

Indicateurs financiers 2014



CHARGES (TTC) (€)	OM	CS	DECHETTERIE	VERRE	TOTAL
STRUCTURES	68 545,97	41 313,27	32 769,76		142 629,00
COMMUNICATION		11 236,17			11 236,17
TOTAL (charges fonctionnelles)	68 545,97	52 549,44	32 769,76		153 865,17
COLLECTE	400 964,93	185 470,41	149 966,86	48 203,59	784 605,79
PRECOLLECTE	103 323,70	35 717,57		41 048,80	180 090,07
TOTAL (charges Techniques)	504 288,63	221 187,98	149 966,86	89 252,39	964 695,86
TOTAL	572 834,60	273 737,42	182 736,62	89 252,39	1 118 561,03
TRAITEMENT					750 818,18
TOTAL DES CHARGES					1 869 379, 21
Coût de la Collecte/hab (22166)	25,84	12,35	8,24	4,03	50,46
Tonnages (hors gravats)	5 602	966	3 271	809	
Coût de la Collecte/Tonne	102,25	283,37	55,87	110,32	
Coût du Traitement/hab					33,87



PRODUITS (TTC) (€)	OM	CS	DECHETTERIE	VERRE	TOTAL
VENTE DE MATERIAUX	-	-	-	25 832,19	25 832,19
PRODUITS DE COLLECTE ASS ET CIMETIERES	609,00	-	-	-	609,00
TOTAL DES PRODUITS INDUSTRIELS	609,00			25 832,19	26 441,19
REMBOURSEMENTS/REMUNERATIONS	24 403,17	13 921,70	9 768,11		48 092,98
FOND DE SUPPLEMENT FAMILIAL	2 017,26	1 194,45	983,00	13,29	4 208,00
TOTAL ATTENUATIONS DE CHARGES	26 420,43	15 116,15	10 751,11	13,29	52 300,98
AUTRES PRODUITS	11 962,11	6 973,69	4 203,12	94,91	23 233,83
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 962,11	6 973,69	4 203,12	94,91	23 233,83
SUBVENTION PREVENTION CNRACL	1 290,24	779,52	618,24	-	2 688,00
TOTAL DES SOUTIENS	1 290,24	779,52	618,24	-	2 688,00
CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES	4 892,34	2 955,79	2 344,25	-	10 192,38
REDEVANCE SPECIALE	52 504,66	-	-	-	52 504,66
TOTAL DES PRODUITS DE SERVICES	57 397,00	2 955,79	2 344,25	-	62 697,04
TOTAL	97 678,78	25 825,15	17 916,72	25 940,39	167 361,04
TAXE D'ENLEVEMENT DES OM					1 768 545,00
TOTAL DES RECETTES					1 935 506,04

Les atténuations de charges comprennent la participation du SIVOM et du SIAEP, à la rémunération du personnel administratif à hauteur de 32900€. Le solde représente le remboursement des salaires des agents en congés de maladie.

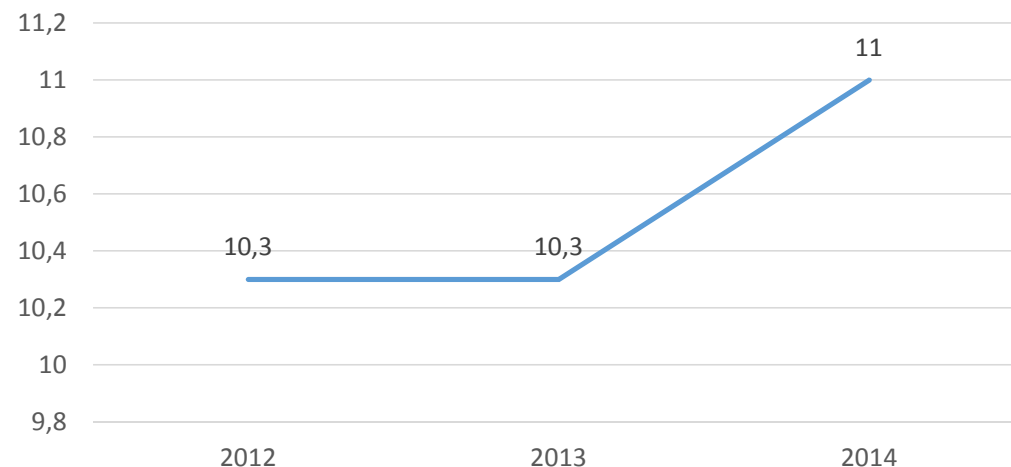


Evolution du Coût (€/habitant)

	2012	2013	2014	DELTA 2012/2014
Population	22 185	22 147	22 166	
Coût collecte	54,80	51,17	50,46	- 7,92%
Coût Traitement	26,93	29,32	33,87	+ 25,77%
TOTAL	81,73	80,49	88,33	+ 8,07%

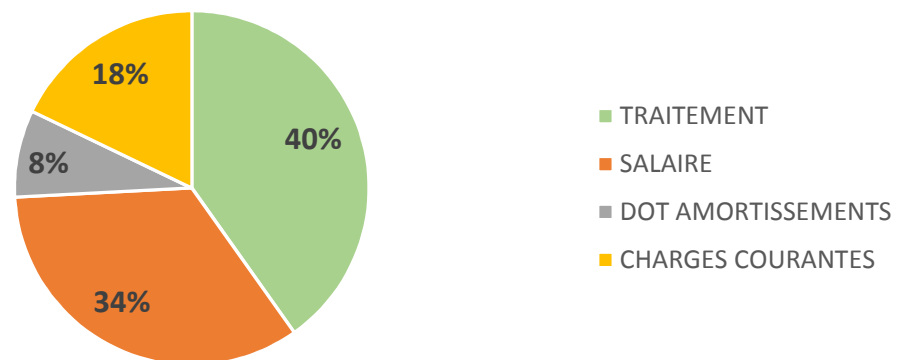
Il est constaté une forte hausse du coût du traitement occasionnée par la réhabilitation des sites, programmée par TRIGONE d'une part et l'augmentation sensible de la TGAP d'autre part. En ce qui concerne la collecte, la suppression du ramassage des déchets verts et d'une collecte d'ordures ménagères par semaine sur les communes de Fleurance et Lectoure a entraîné une baisse des coûts en 2013 et en 2014.

Evolution du Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Malgré une maîtrise des coûts de collecte, le SIDEL a été dans l'obligation, en 2014, d'appliquer une augmentation de 6,80% du taux de la TEOM pour faire face aux dépenses de traitement qui ont subi une hausse de plus de 25% et qui représentent à ce jour plus de 40% des dépenses de fonctionnement du SIDEL.

Répartition des charges de fonctionnement (€)





VIII – EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Moyens Humains

EMPLOIS	EFFECTIF AU 31/12/2014	STATUT		AGE			SEXE	
		FPT	CD D	<30	30 à 45	>45	F	M
Chauffeurs	9	9		6	3			9
Ripeurs	4	3	1	3	1			4
Gardiens de déchetterie	3	3		3				3
Responsable Ateliers	1	1				1		1
Directeur	1	1		1			1	
Assistant Direction	1	1			1		1	
TOTAL	19	18	1	13	6	2	17	

L'effectif est de 19 agents dont un recruté en CDD suite à une absence pour mise en congés de maladie ordinaire

Absentéisme

NATURE	Nbre jours 2013	Nbre agents concernés	Nbre jours 2014	Nbre agents concernés
Maladie	347	10	357	4
Accident du Travail	11	1	24	2
Enfants Malades	9	3	3	1
Naissance Enfant	-	-	6	2
Congés Paternité	11	1	22	2
Absences exceptionnelles	2	2	2	1
TOTAL	380		414	

Les absences pour maladie ordinaire se maintiennent. Une augmentation des accidents de services est observée. Un plan de prévention des risques au travail par le biais du document unique a été mis en œuvre durant l'année et les actions envisagées seront mises en place en 2015.



La Formation

Les objectifs visés à travers la mise en place du plan de formation 2014 ont été atteints :

AGENTS	TYPE DE FORMATION	DUREE	NBRE D'AGENTS
Chauffeurs	Formation d'intégration	5	1
	Formation de professionnalisation	6	2
	Formation préparation examen	1	1
Gardiens de déchetterie	Formation de professionnalisation	3	1
	Agent de Prévention	2	1
Assistant Direction	Formation de professionnalisation	2	1
Directeur	Formation de professionnalisation	2	1

Hygiène et Sécurité

Pour continuer à effectuer ses missions, l'agent de Prévention a suivi, comme chaque année une formation continue.

Le document unique a été finalisé avec sa collaboration et des subventions octroyées par la Caisse de Retraite des agents pour la réalisation de ce document ont été perçues dans le courant de l'année 2014. En effet, des objectifs doivent être atteints en matière de sécurité au travail et le SIDEL participe activement à cette démarche de prévention. Une réflexion a également été menée au cours de l'année pour permettre de mettre en place, dans le courant de l'année prochaine, un certain nombre d'actions en vue de minimiser les risques professionnels



IX – BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan 2014

Les objectifs n'ont pas été entièrement réalisés au cours de l'année 2014 et ceux qui n'ont pu être atteints seront reportés en 2015.

Les actions suivantes ont été accomplies :

- Renouvellement des bacs de collecte
- Acquisition d'une benne à ordures ménagères en remplacement de deux camions
- Elaboration du plan de formation 2014
- Mise à disposition d'un Ambassadeur de tri par Trigone ayant pour mission de mettre en place des actions de prévention visant à réduire la quantité de déchets ultimes

Perspectives 2015

- Lancement d'une étude sur l'implantation de conteneurs enterrés destinés à recevoir les ordures ménagères et les produits recyclables
- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
- Dématérialisation des pièces comptables et de la paie
- Mis en place d'un règlement intérieur
- Mise à jour des fiches de poste
- Elaboration du plan de formation 2015
- Mise en place d'un règlement de formation
- Mise à jour du document unique
- Mise en place des actions de prévention des risques au travail
- Mise à jour du règlement hygiène et sécurité
- Mise en place d'actions de communication sur la prévention des déchets
- Géolocalisation des bennes
- Sécurisation des sites